

Pose de carrelage de grand format

format supérieur à 3 600 cm² (soit 60 x 60 cm) et jusqu'à 10 000 cm² (soit 100 x 100 cm)

2a Primaire :
Primer G

2b Colle :
Kerafluid HPA

2c Colles (au choix) :
Ultralite S
Keraflex S1

3a Joints (au choix) :
Ultracolor Plus
(de 2 à 20 mm)
Keracolor GG Souple
(de 4 à 15 mm)



CONDITIONS PRÉALABLES

La pose de carrelage de grand format est régie par le CPT N° 3666 V2 – sol grand format – travaux neufs.

Son domaine d'emploi est limité aux locaux P3, sans siphon de sol, en sols intérieurs en travaux neufs. Sont considérés comme des carreaux de grand format, les carreaux de format minimum supérieur à 60 x 60 cm (3 600 cm²) et d'un format maximum de 100 x 100 cm (10 000 cm²).

Étape 1**RECONNAISSANCE DU SUPPORT****SUPPORTS ADMIS**

- Seuls les supports à base de liant hydraulique sont visés.
- La tolérance de planéité du support est de 3 mm au maximum.
- Compte-tenu de l'exigence de planéité, la réalisation d'un ouvrage d'interposition peut être nécessaire : réalisation d'une chape (traditionnelle ou fluide) ou d'un enduit de sol de classe P3 minimum bénéficiant d'un certificat CSTB.
- **CAS PARTICULIER : le plancher rayonnant électrique est exclu.**

REVÊTEMENTS ADMIS

- Les carreaux doivent être certifiés UPEC et présenter un élargement (rapport longueur / largeur) maximum de 3 (entre 3 et 8 pour les formats oblongs).
- La plus grande dimension ne doit pas excéder 120 cm.

Étape 2
COLLAGE

- Pose avec ou sans primaire* (**2a**) avec un mortier colle de classe C2S1 ou C2S2 en double encollage ou en simple encollage avec un mortier colle fluide (**2b** ou **2c**).
- Peigne à utiliser : 8 x 10 x 20 mm ou demi-lune de Ø 20 mm.
- Pose à joints alignés ou décalés (max. 1/3 de la longueur du carreau).

* Selon certificat de mortier colle ou avis technique de la chape

Étape 3**FINITION & POINTS PARTICULIERS****JOINTOIEMENT (3a)**

Pour le délai avant jointoiment, se référer à la fiche technique de la colle choisie.

JOINT DE DÉSOLIDARISATION PÉRIPHÉRIQUE

- Largeur minimale de 3 mm, ou 5 mm si plancher chauffant.

LARGEUR DES JOINTS ENTRE CARREAUX

- 5 mm minimum
- 3 mm minimum pour les carreaux certifiés UPEC, bénéficiant de l'option D.